

L'Orbrie

BULLETIN MUNICIPAL



Meilleurs
Vœux
2020

Noëlla Lucas, maire,
et le Conseil Municipal vous invitent à
la Cérémonie des Vœux
le Samedi 11 Janvier 2020

à 18h Salle Louis Massé
Les échanges conviviaux
se poursuivront en partageant
la traditionnelle galette

Le 17 novembre, le Conseil Municipal des Jeunes et les enfants Orbriens se sont retrouvés à la salle Epron afin de confectionner des décorations de Noël d'extérieur : en voici l'illustration

Repas du Nouvel An

La Présidente et les membres du COAS
(Centre Communal d'Action Sociale)
vous invitent à participer au traditionnel
repas du Nouvel An
le DIMANCHE 12 JANVIER 2020 à 12h
à la salle Louis Massé de L'Orbrie.

Repas préparé par Emmanuel FAUCONNIER,
traiteur à St Pierre du Chemin

Déjeuner animé par BERTRAND LE MAGICIEEN
Suivi d'une démonstration de danses latines
par les adhérents de l'école de danse
Maëva Danse & Détente

Renseignements, tarifs et inscriptions en mairie

n°44

DÉCEMBRE 2019

COMMUNE du Pays
de Fontenay-Vendée

 **FERMETURE exceptionnelle du secrétariat
le mardi 24 2019**

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Les séances du conseil municipal sont présidées par le maire Noëlla Lucas.

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

➔ PARC DE LA GROTTE



Répondant aux sollicitations de la Commune, le Conseil municipal accepte la rétrocession à la Commune de la pleine propriété, à titre gratuit, du parc départemental de la Grotte. Le Conseil départemental s'engage à prendre en charge, préalablement à la cession, les travaux de délierrage du mur d'enceinte, d'abattage des lauriers sauce qui bordent le mur, de dégagement des accès, d'abattage et débitage d'arbres morts.

➔ LOTISSEMENT « LE CHAMP DES VIGNES »

Convention avec Vendée Eau concernant l'extension du réseau public d'alimentation en eau potable pour desservir le futur lotissement communal Le Champ des Vignes validée. Participation communale 3 762,07 € HT

➔ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE

Concernant le transfert de charge financière lié à la nouvelle compétence communautaire en matière de gestion des accueils de loisirs extrascolaires, le Conseil municipal exprime son désaccord sur les calculs proposés, en souhaitant :

- l'application d'une base tarifaire identique pour l'ensemble des communes membres non-sièges d'un accueil de loisirs
- un délai de revoyure des contributions financières des communes fixé à 3 ans au maximum et non pas 10 ans comme proposé.

➔ SALON DE COIFFURE

Loyer maintenu à 400 € HT du 1^{er} octobre 2019 jusqu'à la prochaine révision.

➔ CRÉATION AIRE DE MOBILITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ PRÈS DE L'ÉCOLE

Dans le cadre de ces travaux et de l'aménagement de la rue de la Pointe, réalisés par la COLAS, la proposition d'avenant n°1 (moins-value de 9636€ HT) est acceptée. Nouveau montant du marché 136 730 € HT.

➔ TRAVAUX DE BUSAGE DU FOSSÉ CHEMIN DE LA NOUE

Devis de l'entreprise Bobineau TP approuvé 3 892,68 € HT.

➔ AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTE DE PISSOTTE

Validation du projet de sécurisation (type plateau surélevé) sur la RD104, avec pose de bordures neuves pour épauler le plateau 2 170 € HT. La subvention départementale (Amendes de Police 2020) sera sollicitée.

➔ ACTION « ESPACES SANS TABAC » DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le Cancer accompagne la création d'espaces publics extérieurs sans tabac pour encourager l'arrêt du tabagisme et prévenir celui des jeunes, en fournissant des panneaux signalétiques.

2 espaces publics sont retenus : l'aire collective de jeux et la cour mairie/entrée parc de la Grotte. L'inauguration aura lieu le 19 octobre.

➔ RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE RD104

Rue du Lavoir, rue du Docteur Audé, route de Pissotte

L'Agence Routière Départementale va réaliser la réfection de la chaussée de la RD104 en agglomération sur environ 1 km, de la rue du Lavoir (jonction avec le giratoire) jusqu'au panneau de sortie d'agglomération route de Pissotte. Ces travaux réalisés par l'entreprise Eiffage à partir du 14 octobre nécessitent une modification temporaire de la circulation.

➔ FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

Afin d'obtenir de meilleurs prix, le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commande pour l'acheminement et la fourniture d'électricité proposé par le SyDEV pour les bâtiments communaux.

➔ LOTISSEMENT « LE CHAMP DES VIGNES »

Prix de vente fixé à 32 €/m², TVA sur la marge incluse. S'ajoute la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC)..... 1 500 €.

➔ TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est reconduite au taux de 3% ; l'exonération facultative s'appliquant aux abris de jardin soumis à déclaration préalable à raison de 50 % de leur surface est également maintenue.

➔ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil réaffirme son désaccord sur le calcul du transfert de charges lié à la gestion des accueils de loisirs communautaires ; par souci d'équité entre communes membres, l'application d'une base tarifaire unique à 0,55 €/h pour l'ensemble des communes membres ne possédant pas un accueil de loisirs est de nouveau demandé.

Ce souhait n'étant pas retenu et la base tarifaire à 1,55 €/h maintenue pour l'Orbrie, le Conseil refuse les montants des attributions de compensation prévus dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 7 octobre 2019.

➔ CONTRAT VENDEE TERRITOIRES PAYS FONTENAY-VENDEE

Avenant au Contrat Vendée Territoires du Pays de Fontenay-Vendée approuvé. Le montant de la subvention départementale accordée à L'Orbrie est sans changement par rapport au contrat initial (soit 63 800 €) réparti entre la rénovation thermique de la bibliothèque, les sanitaires de la salle polyvalente, le parking de l'école et la réfection de la rue de la Pointe.

➔ ASSAINISSEMENT

La compétence Assainissement des eaux usées est transférée à la Communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. Le Conseil approuve les statuts de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée modifiés en conséquence vote le maintien, en 2020, des tarifs assainissement, soit :

Part fixe annuelle : 30 € HT / logement
Part proportionnelle : 0,82 € HT / m³
Usagers mixtes (service public et puits)..... forfait de 25 m³/an et par personne habitant dans le logement

➔ CONTRAT DE RURALITÉ

Dans le cadre du recensement des actions à prioriser au niveau du territoire communautaire afin de bénéficier d'une aide de l'Etat au titre du Contrat de ruralité 2020, il est décidé d'inscrire les projets de rénovation de la salle de classe maternelle et de la salle associative mutualisée Pierre Epron, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs de l'atelier communal.

➔ TOITURE DE LA CHAUFFERIE

Démoussage et remaniement de la toiture par l'entreprise CAUSEL..... 4447€ TTC.



20^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES DU SÉNAT

Judi 10 octobre 2019

A cette occasion et pour la première fois, le Prix de la délégation aux droits des femmes du sénat a été remis. Comme de nombreux élus, Madame le Maire s'est rendue au Sénat et a participé à la cérémonie présidée par Madame la Sénatrice, Annick BILLON.



LA SEMAINE BLEUE

Mercredi 9 octobre 2019

Après-midi détente à la salle Louis Massé animé par la chorale Cant'Orbrrie, suivi de danses de salon par l'association Fontenaisienne « Si on dansait ». Un goûter gourmand a clôturé la soirée.

ESPACE SANS TABAC

Samedi 19 octobre 2019

En partenariat avec la Ligue contre le cancer, la municipalité a mis en place ses premiers espaces sans tabac aux entrées de la salle polyvalente et de la bibliothèque municipale en présence de Jean-Charles GUILBAUD, président du comité de Vendée de la Ligue contre le cancer



JOURNÉE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre 2019

De nombreux habitants ont assisté à la cérémonie. Lors de cette manifestation, Madame le Maire a inauguré le nouvel espace dénommé « Square du Souvenir » en présence des conseillers municipaux, du conseil municipal des Jeunes, ainsi que des membres de l'UNC, des porte-drapeaux et des Soldats de France.



« UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

Samedi 23 novembre 2019

A l'occasion de l'opération régionale « Une naissance, un arbre », la municipalité a inauguré l'aménagement paysager : découverte de l'allée Buissonnière, installation d'agrès



SAINTE-BARBE DES SAPEURS POMPIERS

Samedi 30 novembre 2019

2 Orbriens ont été récompensés : Christian GARREAU, promu au grade de Sergent-Chef, a reçu la médaille "Grand Or" pour ses 40 années de service, et le sergent Cédric DESCHAMPS a obtenu la médaille d'Argent pour ses 20 ans de service.



GRATIFÉRIA

Samedi 8 FÉVRIER 2020 : 14h - 17h

> **DONNEZ** : jouets, jeux, livres, CD, DVD, vêtements, chaussures, vélos, rollers, patinette...

Dimanche 9 FÉVRIER 2020 : 10h - 17h

> **SERVEZ-VOUS***, c'est GRATUIT !

* dans la limite du savoir-vivre et des règles de politesse...

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES AU PLUS TARD LE 7 FÉVRIER 2020

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019, le répertoire électoral unique (REU), tenu par l'Insee, permet une inscription toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, la démarche doit être accomplie avant une date limite : au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin

Une plateforme internet vous permet de vérifier votre inscription.

La demande d'inscription doit être faite au plus tard le **VENDREDI 7 FÉVRIER 2020**. Sauf cas particuliers (jeunes devenus majeurs après le 7 février, fonctionnaires mutés...) : se renseigner auprès de la mairie

BROYER LES BRANCHAGES DE SON JARDIN, SUR PLACE



Le broyat obtenu est une ressource riche qui présente plusieurs avantages :

- maintien un sol humide et frais, et économise les arrosages en recouvrant les parterres d'une couche de broyat. Ce paillis, comme une couverture, va limiter l'évaporation.
- limite l'apparition des herbes adventices : le paillis empêche les indésirables de germer par manque de lumière.
- améliore la structure et la fertilité du sol : la décomposition progressive du broyat va libérer des éléments nutritifs et stabilise sa structure face à l'érosion.
- diminue les entrées en déchèteries pour y déposer des végétaux valorisables.

Le SYCODEM met à votre disposition **GRATUITEMENT SES BROYEURS DE VÉGÉTAUX** : matériel à réserver auprès de l'entreprise NEW LOC : 02 51 51 09 36 / fontenay@newloc.fr / Zone artisanale Vendéopôle-Sud à Fontenay-le-Comte.

ÉTAT CIVIL 2019

Bienvenue à

Anaël FORT né le 21 août
 Siale & Atonio HALAHIGANO nés..... le 29 août
 Apolline BENOIT COMES née le 27 septembre
 Antonin BOURSIER né le 3 décembre

MARIAGES : Toutes nos félicitations à..

Tamara COGNET & Pierre-Anthony BRIFFAUD le 20 juillet
 Mathilde LACONCHE & Nicolas ANCENAY le 20 août
 Isabelle ONILLON & Serge COIRIER..... le 31 août
 3 PACS ont été enregistrés en mairie en 2019

DÉCÈS : Une Pensée pour...

Emmanuel AUGER décédé le 8 mai
 Laura RAMBAUD décédée le 19 mai
 Jean RAFFENEAU décédé le 5 juin
 Arsène VION décédé le 28 juin
 Anne-Marie ROCHARD décédée le 27 juillet
 Jean-Pierre CHAIGNEAU décédé le 24 octobre
 Franck BODIN décédé le 5 novembre
 Danièle THUILOT décédée le 10 novembre

LE THÉÂTRE L'ÉTINCELLE

présente une comédie :

"AU SECOURS, LES MORPIONS ONT DÉBARQUÉ !"

La troupe des jeunes Les Allumettes jouera en avant-première

Salle polyvalente Louis Massé

les 22 février à 20h30 et 23 février à 14h30



SOIRÉE GOSPEL

LECTURES & CHANTS

Vendredi 3 AVRIL à 20h30
 Bibliothèque Clod'Aria

Soirée animée par l'équipe de la bibliothèque en partenariat avec la chorale Cant'Orbrie

Public Ados (à partir de 12 ans) et Adultes

Entrée libre / CONTACT : 02 51 51 07 39

bibliotheque.lorbrie@orange.fr